

**RD 71 - Pont sur le Tarn**

**Communes de Bessières et Mirepoix sur Tarn**

**ETUDES DE RECONSTRUCTION DE L'OUVRAGE**

**AVANT PROJET**

**Note spécifique sur les mouvements de terres**

Projet	Phase	Emetteur	Type Document	Numéro	Rév.
<b>SS433700</b>	<b>AVP</b>	<b>ING</b>	<b>PE</b>	<b>-</b>	<b>0</b>

0	12/02/2025	S. GARCIA	M. LOUP	S. GARCIA	Diffusion Initiale	
Rév	Date	Nom	Visa	Nom	Visa	Objet de la Révision
		<b>Rédaction</b>	<b>Vérification</b>	<b>Validation</b>		



## SOMMAIRE

---

1. OBJET DE LA NOTE.....	4
2. MOUVEMENTS DE TERRES DE LA PHASE PROVISoire DE DÉMOLITION.....	4
3. MOUVEMENTS DE TERRES DE LA PHASE PROVISoire DE RECONSTRUCTION .....	5
4. MOUVEMENTS DE TERRES DE LA PHASE D'EXPLOITATION .....	6
5. ANNEXES : CARTES AU FORMAT A3.....	8



## LISTE DES FIGURES

---

Figure 1 : Plan des mouvements de terres de la phase provisoire de démolition .....	4
Figure 2 : Tableau de synthèse des déblais / remblais phase démolition .....	4
Figure 3 : Plan des mouvements de terres de la phase provisoire de reconstruction .....	5
Figure 4 : Tableau de synthèse des déblais / remblais phase reconstruction .....	6
Figure 5 : Plan des mouvements de terres de la phase provisoire d'exploitation.....	6
Figure 6 : Tableau de synthèse des déblais / remblais phase exploitation .....	7

## 1. OBJET DE LA NOTE

La présente note a pour but de préciser les mouvements de terres nécessaires à la reconstruction du pont de Mirepoix sur Tarn.

La démarche retenue consiste à fournir une analyse détaillée des mouvements de terres pour les 3 phases principales du chantier de reconstruction du pont de Mirepoix sur Tarn. A savoir :

- Phase provisoire de démolition (dépose du tablier effondré),
- Phase provisoire de reconstruction de l'ouvrage,
- Phase d'exploitation (ouvrage reconstruit en service).

Il est à noter que les surfaces et volumes de chaque phase sont calculés par rapport à l'état initial.

Sur les cartes présentées ci-après, nous avons rajouté les limites d'emprises ainsi que les zones d'aléas du PPRI.

Les cartes au format A3 sont jointes en annexe pur plus de lisibilité.

## 2. MOUVEMENTS DE TERRES DE LA PHASE PROVISOIRE DE DÉMOLITION

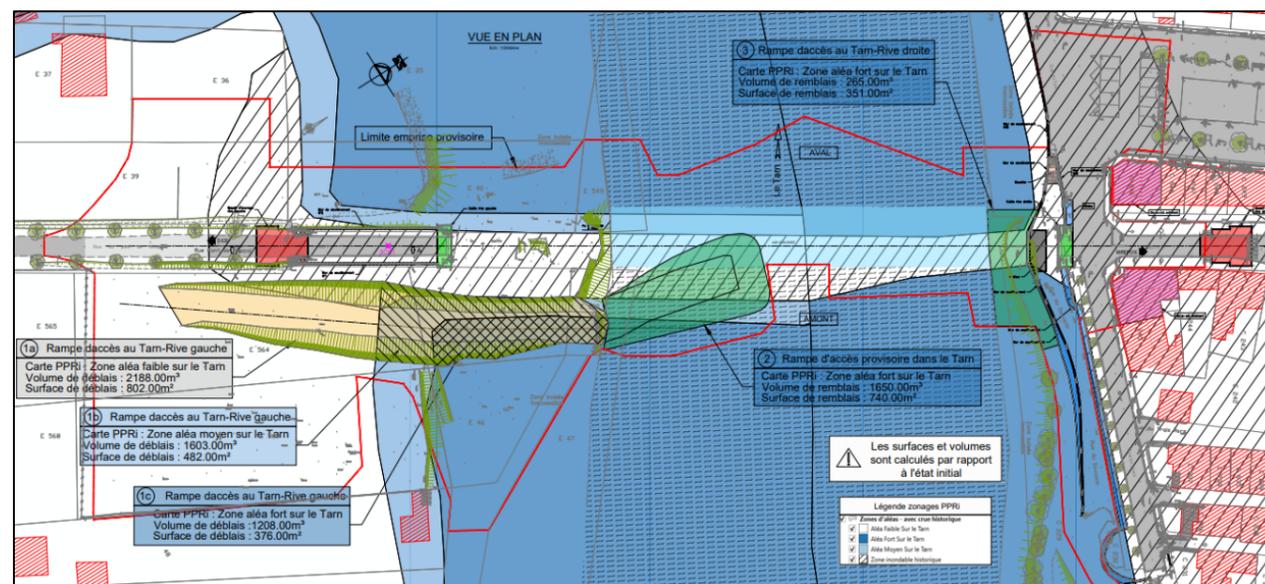


Figure 1 : Plan des mouvements de terres de la phase provisoire de démolition

### 1 - Rampe d'accès au Tarn rive gauche (1a à 1c) :

Cette rampe a été créée afin de permettre la dépose des éléments de tablier effondrés dans le Tarn (travaux de démolition). Elle a généré un déblai de  $-1\,660\text{m}^2/5\,213\text{m}^3$ .

Selon les zones d'aléas du PPRI, cette surface se décompose comme suit :

- Aléa faible (1a):-802m<sup>2</sup>
- Aléa moyen (1b):-482m<sup>2</sup>
- Aléa fort (1c):-376m<sup>2</sup>

### 2 - Rampe d'accès provisoire dans le Tarn rive gauche :

A l'instar de la rampe d'accès au Tarn ce remblai a été réalisé afin de permettre la dépose des éléments de tablier. Il a généré un déblai provisoire de  $740\text{m}^2/1650\text{m}^3$ .

### 3 - Rampe d'accès provisoire dans le Tarn rive droite :

Les travaux de dépose du tablier effondré sur la berge rive droite ont nécessité la réalisation d'une piste d'accès. Cette piste représente un remblai provisoire de  $351\text{m}^2/265\text{m}^3$ .

*Synthèse globale sur la phase démolition :*

Durant cette phase provisoire, la synthèse des déblais / remblais est la suivante :

		Phase démolition				Volume (m <sup>3</sup> )	
		Surface (m <sup>2</sup> )					
		Aléas faible	Aléas moyen	Aléas fort	Zone inondable historique		
1	Rampe d'accès au Tarn rive gauche	Déblais	-802	-482	-376		-5 213
2	Rampe d'accès provisoire dans le Tarn rive gauche	Remblais			740		1 650
3	Rampe d'accès provisoire dans le Tarn rive droite	Remblais			351		265
<b>Total</b>			<b>-802</b>	<b>-482</b>	<b>715</b>	<b>0</b>	<b>-3 298</b>

Figure 2 : Tableau de synthèse des déblais / remblais phase démolition

### 3. MOUVEMENTS DE TERRES DE LA PHASE PROVISOIRE DE RECONSTRUCTION

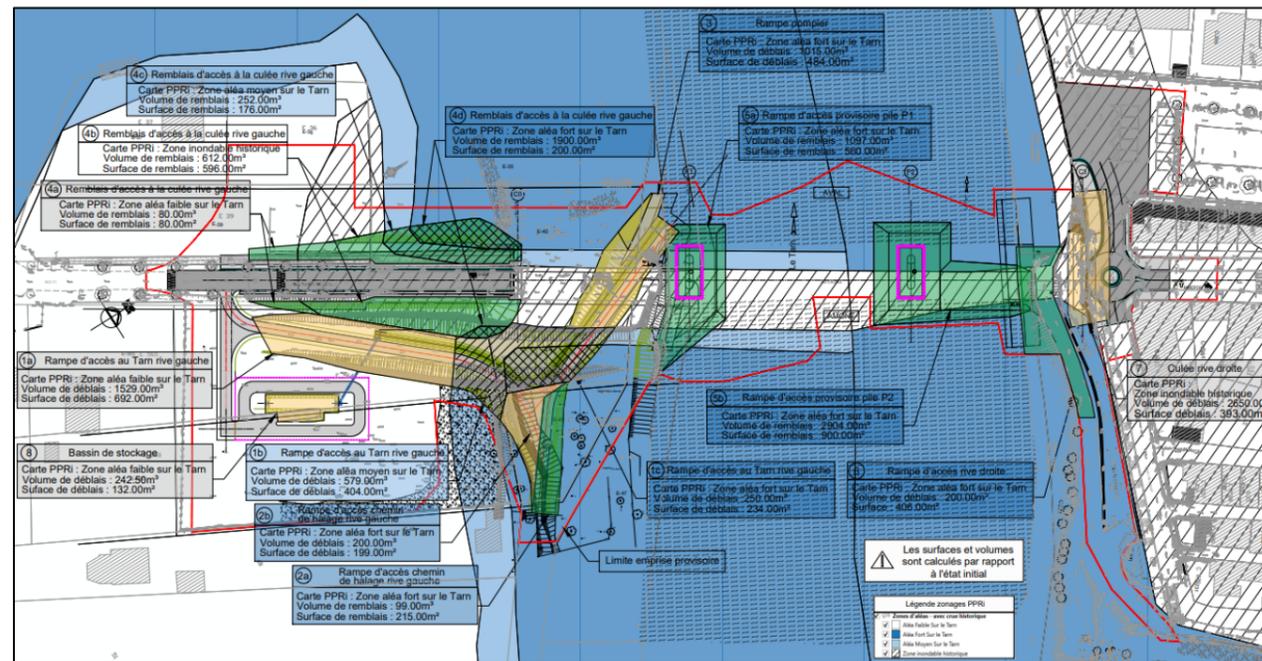


Figure 3 : Plan des mouvements de terres de la phase provisoire de reconstruction

#### 1 - Rampe d'accès au Tarn rive gauche (1a à 1c) :

Lors de cette phase, les pentes initiales de cette rampe sont adoucies afin de la rendre compatible pour un usage piétons/cycle/engins pompiers. Elle génère un déblai de  $-1\,330\text{m}^2/2\,358\text{m}^3$ .

Selon les zones d'aléas du PPRi, cette surface se décompose comme suit :

- Aléa faible (1a) :  $-692\text{m}^2$
- Aléa moyen (1b) :  $-404\text{m}^2$
- Aléa fort (1c) :  $-234\text{m}^2$

#### 2 - Rampe d'accès au chemin de halage rive gauche :

Cette rampe permet le raccordement des modes doux au chemin de halage existant. Elle est créée dans le talus existant, elle est donc réalisée en partie en déblais (50%) et en remblais (50%). Elle représente un bilan déblai/remblai dans la zone d'aléa fort de  $16\text{m}^2$  de remblai décomposé comme suit :

- Remblai (2a) :  $215\text{m}^2/99\text{m}^3$
- Déblai (2b) :  $-199\text{m}^2/200\text{m}^3$

#### 3 - Rampe pompier rive gauche :

Cette rampe permet l'accès des services de secours au Tarn. Elle représente un déblai de  $-484\text{m}^2/1\,015\text{m}^3$  dans la zone d'aléa fort.

#### 4 - Remblai d'accès à la culée rive gauche :

Le remblai d'accès existant à la culée rive gauche est élargi dans le cadre de travaux pour le biais d'un engraissement coté amont et aval. Cet engraissement représente un remblai de  $1\,052\text{m}^2/2\,844\text{m}^3$ .

Selon les zones d'aléas du PPRi, cette surface se décompose comme suit :

- Aléa faible (4a) :  $80\text{m}^2$
- Zone inondable historique (4b) :  $596\text{m}^2$
- Aléa moyen (4c) :  $176\text{m}^2$
- Aléa fort (4d) :  $200\text{m}^2$

#### 5 - Rampes d'accès provisoires aux piles (P1 et P2) dans le Tarn :

La réalisation des piles dans le Tarn nécessite la création de rampes d'accès provisoires en remblai. Elles génèrent un remblai de  $560\text{m}^2/1\,097\text{m}^3$  pour la pile P1 (5a) et  $900\text{m}^2/2\,904\text{m}^3$  pour la pile P2 (5b). Il est à noter qu'à ce stade des études, la construction des piles n'est pas prévue simultanée.

#### 6 - Rampe d'accès au Tarn rive droite :

Afin de réaliser la rampe provisoire d'accès au Tarn situé en rive droite, un terrassement en déblai sera réalisé sur la berge. Cette rampe d'accès génère un déblai  $-406\text{m}^2/200\text{m}^3$  dans la zone d'aléa fort du Tarn.

#### 7 - Culée rive droite :

En phase provisoire de reconstruction, les travaux au droit de la culée rive droite génèreront temporairement un déblai de  $-393\text{m}^2/2\,650\text{m}^3$ . Il convient de souligner que cette culée est située dans la zone inondable historique du PPRi.

S'agissant d'un déblai temporaire, nous proposons de ne pas comptabiliser sa surface.

#### 8 - Bassins d'assainissement :

Les bassins d'assainissement rive gauche et rive droite sont en zone d'aléa faible du PPRi. Ils génèrent chacun un déblai de l'ordre de  $-132\text{m}^2/243\text{m}^3$ .

#### 9 - Protection des berges :

Les protections des berges prévues en rive gauche et en rive droite sont réalisées en déblai / remblai par rapport au terrain naturel. Elles ne génèrent donc pas de surfaces soustraites.

Synthèse globale sur la phase de reconstruction :

Durant cette phase provisoire, la synthèse des déblais / remblais est la suivante :

			Phase reconstruction				Volume (m <sup>3</sup> )
			Surface (m <sup>2</sup> )				
			Aléas faible	Aléas moyen	Aléas fort	Zone inondable historique	
1	Rampe d'accès au Tarn rive gauche	Déblais	-692	-404	-234		-2 358
2	Rampe d'accès au chemin de halage rive gauche	Remblais			16		-101
3	Rampe pompier rive gauche	Déblais			-484		-1 015
4	Remblai d'accès à la culée rive gauche	Remblais	80	176	200	596	2 904
5	Rampes d'accès provisoires aux piles (P1 et P2) dans le Tarn	Remblais			900		2 619
6	Rampe d'accès provisoire dans le Tarn rive droite	Déblais			-406		-200
7	Culée rive droite	Déblais					
8	Bassins d'assainissement	Déblais	-264				-486
<b>Total</b>			<b>-876</b>	<b>-228</b>	<b>-8</b>	<b>596</b>	<b>1 363</b>

Figure 4 : Tableau de synthèse des déblais / remblais phase reconstruction

4. MOUVEMENTS DE TERRES DE LA PHASE D'EXPLOITATION

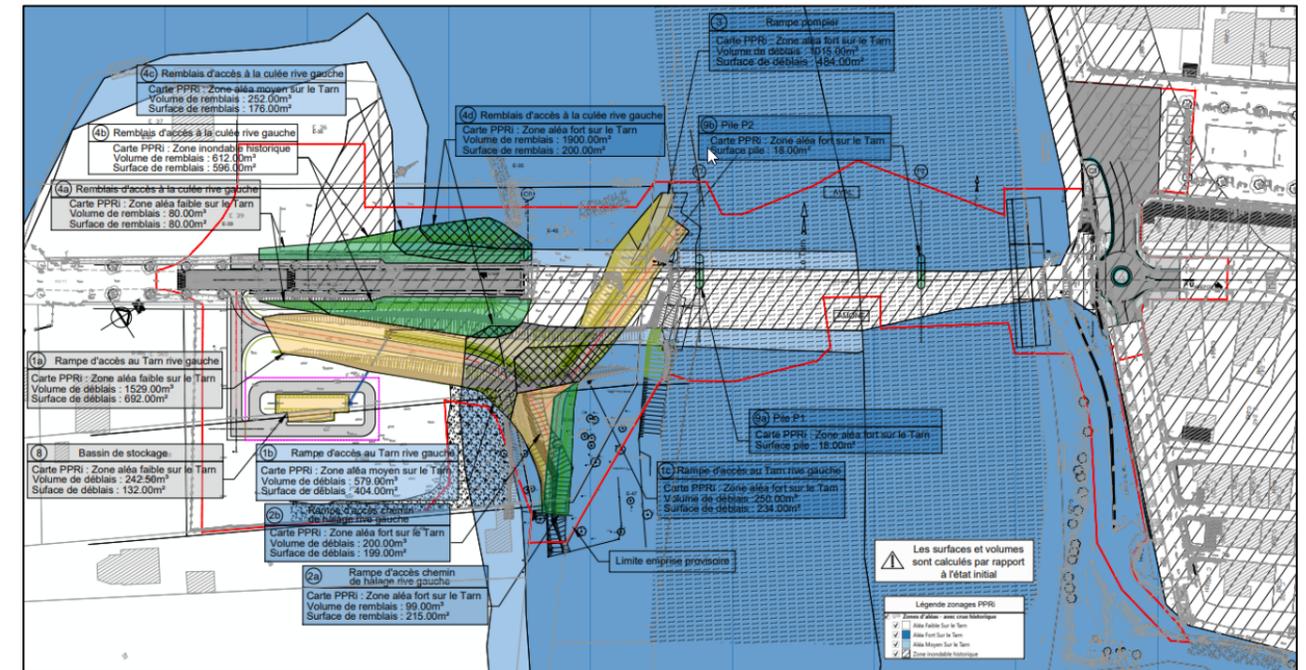


Figure 5 : Plan des mouvements de terres de la phase provisoire d'exploitation

1 - Rampe d'accès au Tarn rive gauche (1a à 1c) :

En phase exploitation, la rampe d'accès au Tarn rive gauche est conservée. Elle génère un déblai de  $-1\,330\text{m}^2/2\,358\text{m}^3$ .

Selon les zones d'aléas du PPRi, cette surface se décompose comme suit :

- Aléa faible (1a):-692m<sup>2</sup>
- Aléa moyen (1b):-404m<sup>2</sup>
- Aléa fort (1c):-234m<sup>2</sup>

2 - Rampe d'accès au chemin de halage rive gauche :

En phase d'exploitation, cette rampe permet le raccordement des modes doux au chemin de halage existant. Elle représente un bilan déblai/remblai dans la zone d'aléa fort de 16m<sup>2</sup> de remblai décomposé comme suit :

- Remblai (2a):215m<sup>2</sup>/99m<sup>3</sup>
- Déblai (2b):-199m<sup>2</sup>/200m<sup>3</sup>

3 - Rampe pompier rive gauche :

En phase d'exploitation, cette rampe permet l'accès des services de secours au Tarn. Elle représente un déblai de  $-484\text{m}^2/1\,015\text{m}^3$  dans la zone d'aléa fort.

**4 - Remblai d’accès à la culée rive gauche :**

Le remblai d’accès existant à la culée rive gauche est élargi dans le cadre de travaux pour le biais d’un engraissement coté amont et aval. Cet engraissement représente un remblai de 1 052m<sup>2</sup>/ 2 844m<sup>3</sup>.

Selon les zones d’aléas du PPRI, cette surface se décompose comme suit :

- Aléa faible (4a):80m<sup>2</sup>
- Zone inondable historique(4b):596m<sup>2</sup>
- Aléa moyen (4c):176m<sup>2</sup>
- Aléa fort (4d):200m<sup>2</sup>

**5 - Rampes d’accès provisoires aux piles (P1 et P2) dans le Tarn :**

En phase d’exploitation, les rampes d’accès provisoires aux piles sont retirées. Elles ne génèrent donc ni déblai ni remblai.

**6 - Rampe d’accès au Tarn rive droite :**

En phase d’exploitation, la rampe provisoire d’accès au Tarn située en rive droite sera retirée et la berge sera rétablie à l’identique de l’état initial. Elle ne génère donc ni déblai ni remblai.

**7 - Culée rive droite :**

En phase d’exploitation, les travaux de la culée rive droite sont finalisés. Elle ne génère donc ni déblai ni remblai.

**8 - Bassins d’assainissement :**

Les bassins d’assainissement rive gauche et rive droite sont en zone d’aléa faible du PPRI. Ils génèrent chacun un déblai de l’ordre de -132m<sup>2</sup>/243m<sup>3</sup>.

**9 - Piles P1 et P2 dans le Tarn (9a) et 9b) :**

- En phase d’exploitation, les deux piles dans le Tarn représentent une surface soustraite de 2 x 18m<sup>2</sup> = 36m<sup>2</sup>.

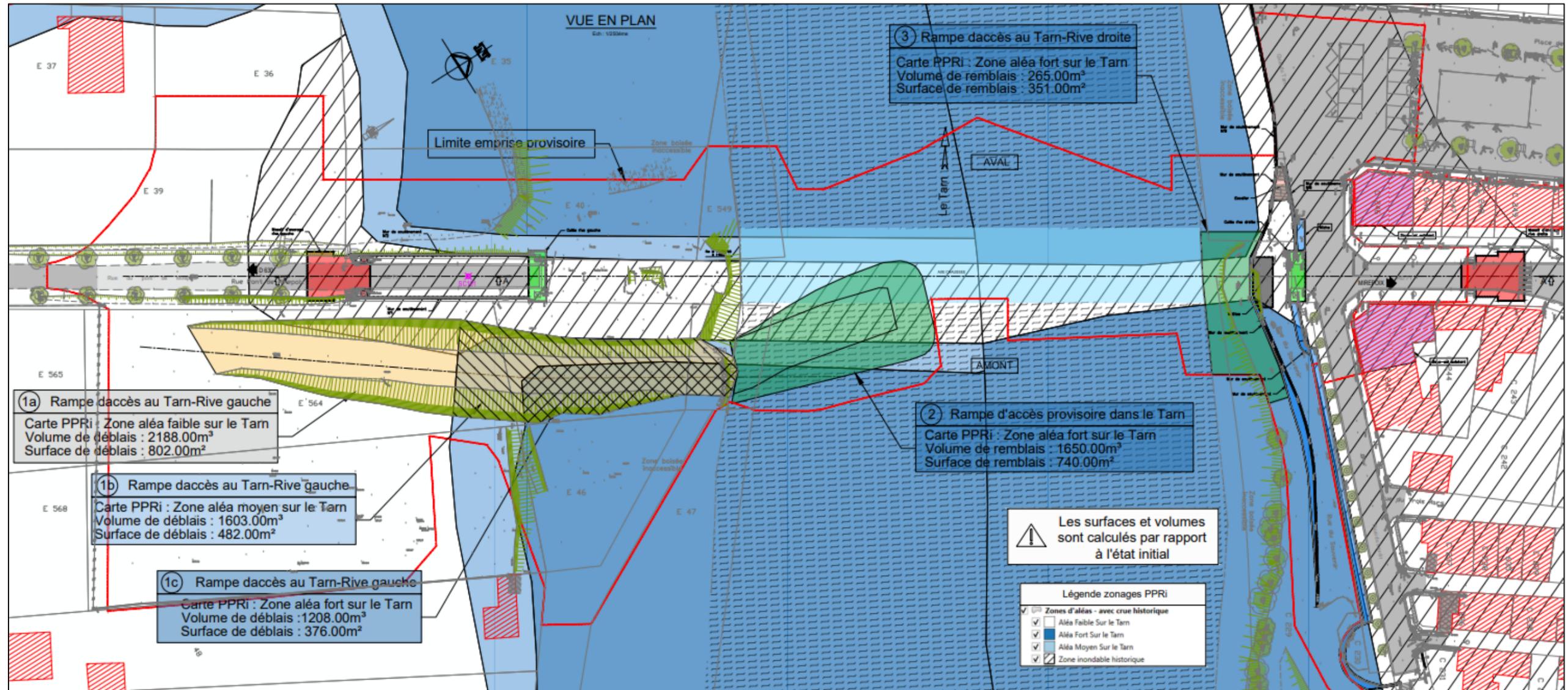
*Synthèse globale sur la phase de reconstruction :*

Durant cette la phase d’exploitation, la synthèse des déblais / remblais est la suivante :

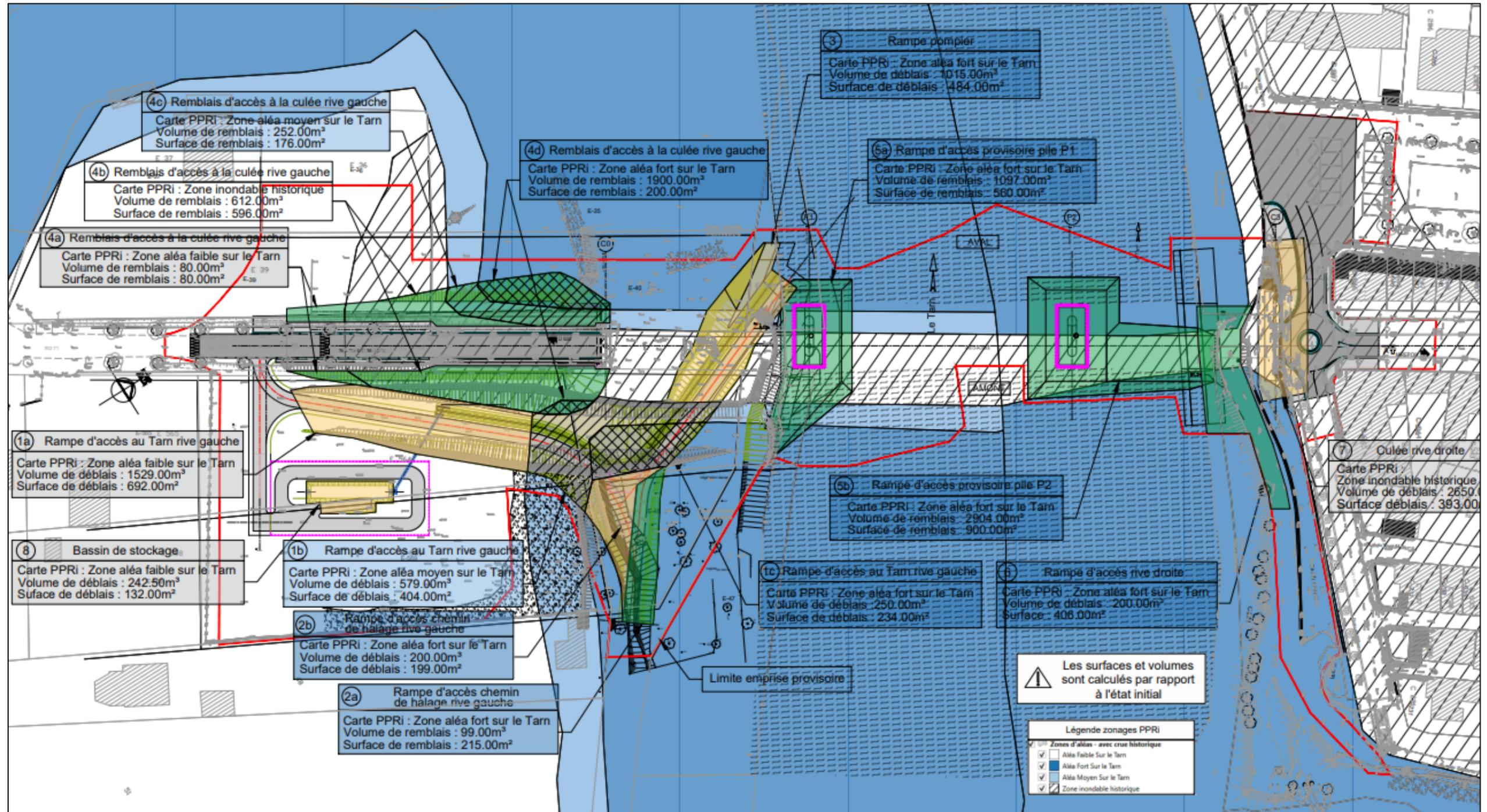
		Phase exploitation				Volume (m <sup>3</sup> )	
		Surface (m <sup>2</sup> )					
		Aléas faible	Aléas moyen	Aléas fort	Zone inondable historique		
1	Rampe d’accès au Tarn rive gauche	Déblais	-692	-404	-234		-2 358
2	Rampe d’accès au chemin de halage rive gauche	Remblais			16		-101
3	Rampe pompier rive gauche	Déblais			-484		-1 015
4	Remblai d’accès à la culée rive gauche	Remblais	80	176	200	596	2 904
5	Rampes d’accès provisoires aux piles (P1 et P2) dans le Tarn						
6	Rampe d’accès provisoire dans le Tarn rive droite	Déblais					
7	Culée rive droite	Déblais					
8	Bassins d’assainissement	Déblais	-264				-486
9	Piles P1 et P2 dans le Tarn	Déblais			36		
<b>Total</b>			<b>-876</b>	<b>-228</b>	<b>-466</b>	<b>596</b>	<b>-1 056</b>

Figure 6 : Tableau de synthèse des déblais / remblais phase exploitation

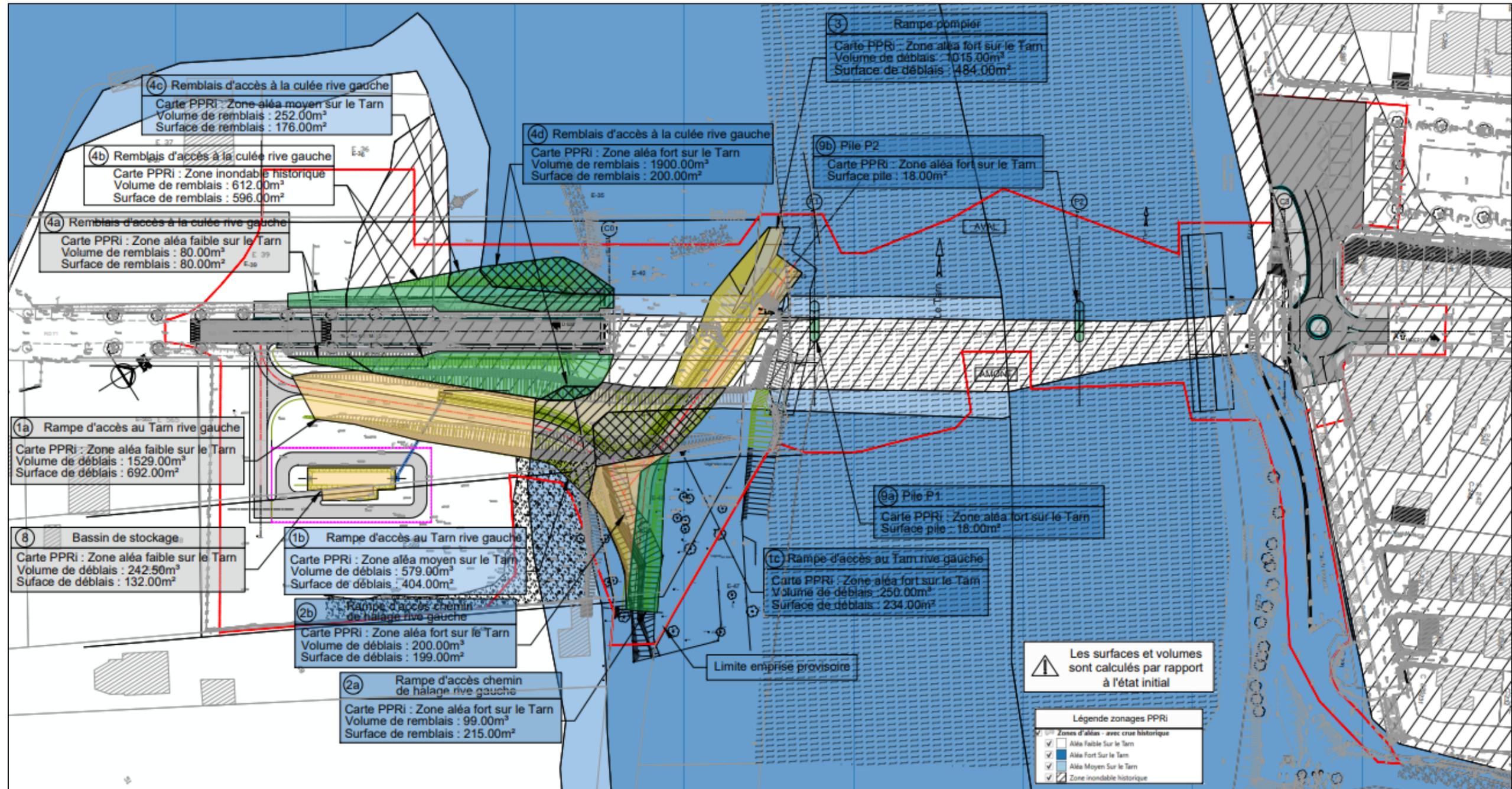
5. ANNEXES : CARTES AU FORMAT A3



Plan des mouvements de terres de la phase provisoire de démolition



Plan des mouvements de terres de la phase provisoire de reconstruction



Plan des mouvements de terres de la phase provisoire d'exploitation